

1. Rapport de présentation
2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables
3. Orientations d'Aménagement et de Programmation
4. Règlement et documents graphiques
5. Annexes

42. Plan d'ensemble
43. Partie centrale de la commune

PLU
Région 14 - 13 février 2020
Modification (partielle) du 12 mai 2024

MISSION ALLIÉE #1
Missions relatives au renouvellement de
l'urbanisme PLU.

Alan MARTEL, Urbaniste
Responsable du département d'urbanisme PLU
13 septembre 2023

Alan MARTEL, Urbaniste

Tronçon 101983026
SIRET: 32002262400016
Téléphone: 03 85 52 62 62



Echelle: 1:50000

LEGENDE

	Zone de type centre de village
	Zone de type extension dense/intra-muros de village et des hameaux
	Zone à caractère d'activités tertiaires, administratives ou commerciales
	Zone d'extension d'habitat
	Zone d'extension d'habitat
	Zone destinée aux activités tertiaires, services supérieurs et aménagement urbain local
	Zone d'habitat futur
	Zone d'habitat futur
	Zone à caractère d'activités futures
	Zone agricole
	Zone agricole à caractère des paysages et de la ruralité
	Zone naturelle et forestière
	Zone destinée aux activités dominotouristiques
	Zone de loisirs et camping
	Zone de camping-caravaning
	Zone destinée à accueillir des énergies renouvelables
	Emplacement théorique
	Marché public (Art. L.122-6-51 6° du CU)
	Moins favorable selon l'art. L.122-6-51 2° du CU - 80%
	Moins favorable selon l'art. L.122-6-51 2° du CU - 60%
	Intervention financière et travaux non liés à l'opération (Art. L.122-6-51 6° du CU)
	Construction avec changement de destination en application de l'Art. L.122-6-51 6° du CU

Certes Interdites des Travaux de Construction ou Modification des Travaux d'Aménagement
 Risques particuliers - Secteur concerné par des dispositions particulières au titre des risques naturels
 Risques extra-territoriaux - Secteur concerné par des dispositions particulières au titre des risques naturels

